

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 31 mai 2018**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 31 mai 2018 en mairie à 20h30, sur convocation en date du 22 mai 2018 sous la présidence du Maire, Monsieur NICOLLE Pierre.

Étaient présents : Pierre NICOLLE, Irène SIXDENIER, Jean-Michel RIAUX, Florence BONNIN, Philippe BOUVERET, Valentin MYAT, Amélie REBOUILLAT, Guy SIVIGNON, Béatrice VALLON

Étaient absents excusés : Annick CHAUDAT, Éric LHAUMIER

Secrétaire de séance : Béatrice VALLON

1) Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu en date du 3 avril 2018

Fermeture éventuelle d'une classe du RPI

Le Conseil Municipal demande à l'Inspection Académique de surseoir au projet de fermeture d'un poste d'enseignant dans le RPI Bellevesvre-Beauvernois-Mouthier en Bresse- Torpes pour l'année scolaire à venir et s'engage à étudier un projet de regroupement scolaire centralisé tout en se donnant un temps de réflexion pour une étude approfondie ainsi qu'un consensus des quatre communes

Bulletin d'informations en date du 16/05/2018 : 2 conseillers regrettent le manque d'informations et de concertation.

Modification du tableau des effectifs

La Commission Administratif Paritaire dans sa séance du 29 et 30 mars 2018 a émis un avis favorable à l'avancement de grade de Mme Marie-Claude PETIOT au grade d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe. Le Conseil Municipal décide de supprimer à partir du 30 juin 2018 le poste d'adjoint technique territorial à temps non complet de 4.5h/35h par semaine et de créer au 1^{er} juillet 2018 le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non complet de 4.5h/35h par semaine

Aménagement de l'entrée de la Mairie

Les devis demandés aux artisans pour la mise en place d'un auvent au-dessus de la porte de la mairie, tardent à venir. Le Conseil Municipal décide d'acheter un auvent et de prévoir la mise en place par l'employé communal.

Projet d'éclairage public concomitant aux travaux intitulés BTS P. CIMETIERE ET MOUTHIER

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du projet d'éclairage public concomitant aux travaux intitulés BTS P. CIMETIERE ET MOUTHIER. Le plan de financement mentionné dans le courrier précise notamment le cout HT à la charge de la charge de la commune.

Le Conseil Municipal adopte le projet présenté par le SYDESL et donne son accord à la contribution communale d'un montant de 3 254,10 €.

Changement de logiciel Urbanisme

Le Conseil Municipal accepte le changement de logiciel d'urbanisme devenu indispensable au secrétariat afin d'obtenir plus d'informations cadastrales d'une part et de pouvoir gérer les demandes de dossiers d'urbanisme d'autre part par un seul et même logiciel. Il accepte la proposition de la société ADIC.

Changement de logiciel Cimetière

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la gestion du cimetière était réalisée sur le logiciel KALMIA qui n'est plus mis à jour. La société COSOLUCE propose de reprendre les données et d'installer un logiciel EBENE de la gamme des logiciels existants déjà sur la commune. Afin de permettre au secrétariat de mettre à jour les dossiers du cimetière et de pouvoir commencer la procédure de reprise des tombes abandonnées, le Conseil Municipal accepte le changement de logiciel de gestion du cimetière actuel pour le logiciel EBENE de la société COSOLUCE.

Subvention pour le transport des enfants à Défimaths

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 100€ à la coopérative scolaire pour la participation aux frais de transport des enfants pour la visite des CM2 au collège et leur participation à Defimaths.

Questions diverses :

Lors d'une réunion avec les Maires des communes, l'Inspecteur d'Académie a confirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe si les communes s'engagent à étudier les possibilités de regroupement scolaire.

Les travaux de l'aménagement de la place de la Mairie débuteront la semaine 23. Il est prévu d'aménager un espace pour jouer à la pétanque.

Refus de versement de subvention à l'Ecole LORIEUX.

Le nouveau curé de la paroisse, Emmanuel Wilhelm, se présentera aux habitants. Une invitation du prêtre leur sera transmise.

Compte rendu affiché ce jour.

Mouthier en Bresse, le 14 juin 2018